

la France ; si cet attachement n'a jamais été ébranlé ni par la crainte de l'ennemi extérieur ni par les persécutions de la malveillance et de l'envie dans l'intérieur ; si l'a été cimenté par des sacrifices considérables, si mes services ont reçu l'approbation constante de tous les chefs sous lesquels j'ai exercé ; si ils ont été publiés en quelque sorte par l'autorité du Gouvernement ; si l'utilité en a été reconnue ; si ils ont été applaudis par ceux-là même qui d'abord m'en avaient fait un crime, ces services, Monsieur le Préfet, ne voudriez-vous pas, à mon instante prière les vérifier avec la plus grande sévérité et si vous les en jugez dignes, les déposer avec un rapport favorable aux pieds du trône du plus grand et du plus magnanime des souverains — Bitbourg est un exil pour moi. J'y périrai corps et bien. Mes vœux seraient d'en être retiré, l'ambition ne m'aveugle pas : tout changement de fonction me serait agréable dès que je puis y trouver un témoignage de l'approbation du Gouvernement.

Je vous prie Monsieur le Préfet, d'agréer mes respectueux hommages.

La date exacte du rappel de Willmar comme sous-préfet de l'arrondissement de Bitbourg est inconnue ; très probablement, il n'exerça plus depuis lors aucune fonction officielle jusqu'à la chute de l'Empire napoléonien. Voici quelques passages d'un autre mémoire de Willmar adressé aussi à Jourdan ; il est sans doute un peu antérieur au précédent, Willmar n'en précise pas le but. Après avoir exposé les fonctions qu'il avait exercées sous l'ancien régime et celles dont l'avait chargé le gouvernement de la République, il continue :

Il fallait assurer le service des réquisitions pour la subsistance des armées, la rentrée des contributions ordinaires de la guerre, l'approvisionnement de la forteresse de Luxembourg, qui « voulait » être menacée à la suite des revers essuyés sur le Rhin sous le commandement de Pichegru et ce qui était peut-être plus difficile que tout cela, il fallait préparer les esprits au changement de domination.

Sous tous ces rapports il eut le bonheur de remplir sa tâche à la satisfaction des Français et des habitants du Luxembourg, et sans rien perdre de la confiance de ceux-ci de posséder ouvertement l'amitié et la bienveillance de ceux-là.

Après un exposé des autres charges qu'il avait obtenues et des résultats qu'il avait réalisés comme sous-préfet de l'arrondissement de Bitbourg, Willmar continue :

Depuis 11 ans qu'il vit sous la domination française on l'a toujours vu réunir l'entière confiance de ses supérieurs et des anciens Français établis dans le département, n'ayant jamais eu à justifier aucun de ses actes de ses fonctions administratives et judiciaires.

Etranger au département par sa naissance, n'y ayant pas d'influence par ses parents, ni par sa fortune, une impartialité sévère et juste lui a concilié tous les esprits.